Niveau 3
(anciennement V)
Après la 3°

CAP
Staffeur - ornemaniste

CAP
Plâtrier - plaquiste

Mention complémentaire facultative
(1 an) plaquiste

Niveau 4
(anciennement IV)
Bac

Brevet des métiers d'art
Volume, staff et matériaux associés

Brevet professionnel
Plâtrerie plaques

BAC PRO
- Aménagements et Finition du Bâtiment
- Technicien d'études du Bâtiment (Option A : Etudes et Economies)

Brevet de maitrise plâtrier
Plâtrerie gypserie

BAC STI
Génie civil

Niveau 5
(anciennement III)
Bac + 2

M.O.F (Equivalence B.T.S)
(Meilleur Ouvrier de France)
Staffeur Stucateur
Architecturier-maquettiste
Sculpteur décorateur

M.O.F (Equivalence B.T.S)
(Meilleur Ouvrier de France)
Plâtrier gypserie
Platrerie sèche et isolation

BTS
Finition et aménagements

Harmoniser de cette façon : CAP – Certificat d'Aptitude Professionnelle – niveau V – 2 ans
BEP – Brevet d'études professionnelles – niveau V – 2 ans
BT – Brevet de technicien – Niveau V – 2 ans
BAC PRO – Baccalauréat Professionnel – niveau IV – 3 ans
BTS – Brevet de technicien supérieur – niveau III / Bac + 2 ans